

(A)

(N° 123.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 5 AOUT 1873.

Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi qui alloue des crédits supplémentaires aux budgets du Minis- tère des Finances des exercices 1872 et 1873.

(Voir les N°s 217 et 244 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Marquis DE RODES, Vice-Président; le Baron VAN CALOEN,
FORTAMPS, TERCELIN, BISCHOFFSHEIM, et le Baron PAUL BETHUNE, Rapporteur.

MESSIEURS,

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 26 juin de cette année, adopta le Projet de Loi soumis à ses délibérations par le Département des Finances, en vue d'obtenir des crédits supplémentaires aux Budgets des exercices de 1872 et de 1873.

Les crédits sollicités pour 1872 s'élèvent à la somme de fr. 667,926 97
pour 1873 à celle de fr. 1,571,614 72

Soit ensemble fr. 2,239,541 69

Votre Commission des Finances, Messieurs, après avoir examiné en détail les diverses demandes renseignées dans l'Exposé des motifs, ainsi que leur justification, a l'honneur de vous proposer l'adoption du Projet de Loi.

Le Président,
Marquis DE RODES.

Le Rapporteur,
Baron PAUL BETHUNE.